



Les FABriques rev3

Rappels :

rev3 est une dynamique régionale co-portée par le Conseil régional et la Chambre de Commerce et d'Industrie régionale. Inspirée par le concept de Troisième révolution industrielle développé par Jeremy Rifkin, elle jette les bases en région d'une économie plus responsable, plus économe en ressources, plus inclusive et plus collaborative. A la croisée de la transition énergétique, de la révolution numérique et des nouveaux modèles économiques (économie circulaire, de la fonctionnalité, de la coopération...), elle vise à l'horizon 2050 la « décarbonisation » de l'économie régionale tout en contribuant au développement de l'activité et à la création d'emplois.

Finalités :

Les FABriques visent à favoriser l'appropriation de la dynamique rev3 par les lycéens : la découverte de la dynamique, la compréhension des enjeux qui y sont associés mais également la prise de conscience des contours de l'économie du futur et en conséquence de l'évolution des métiers et des compétences attendues. Elles cherchent donc à contribuer à l'orientation et à l'insertion professionnelle des jeunes.

Objectifs :

Favoriser l'implication des élèves dans la dynamique rev3 par l'engagement dans des projets concrets, porteurs de sens, de solutions et sources de motivation.

Offrir aux établissements l'opportunité d'aller plus loin dans leurs initiatives pédagogiques s'inscrivant dans rev3.

Description :

Les FABriques sont un dispositif régional en cours d'expérimentation qui s'appuie :

- sur un lieu, l'Espace d'Innovation Partagé, qui permet à la fois de découvrir les usages de nouvelles technologies comme l'impression 3D ou la réalité virtuelle et de monter des projets pédagogiques dans un cadre différent.
- sur des ressources pédagogiques (guide élève, guide enseignant, PPT, jeu) permettant la compréhension de rev3 et le montage de projets s'inscrivant dans la démarche régionale et s'inspirant de la pédagogie active.
- sur des ressources financières par l'intermédiaire de l'appel à projets Génération+ rev3 auquel tous les lycées sont éligibles mais dans le cadre duquel une bonification financière (jusqu'à 5 000€ au lieu de 3 500) est apportée aux projets portés par les FABriques (attention, date limite de dépôt sur la plateforme dématérialisée des aides régionales : le 30 avril 2019).
- Sur des opportunités pédagogiques (ex : master class Rifkin) ou de partenariat avec des territoires, des entreprises ou d'autres acteurs locaux.

Publics :

Sont prioritairement visés les publics relevant des filières technologiques (STI2D, ST2S...) ou professionnelles en relation avec les axes centraux de rev3 (énergie renouvelable, réseau intelligent, économie circulaire et économie

de la fonctionnalité, efficacité énergétique, mobilité durable). Les lycéens mais également les collégiens, les BTS et les apprentis peuvent être impliqués dans les projets menés dans le cadre de la FABriques rev3.

Les établissements concernés :

Depuis septembre 2018, les lycées César Baggio de Lille, Auguste Behal de Lens, Condorcet de Saint-Quentin, Antoine Lavoisier de Méru et Jacques Le Caron d'Arras.

Depuis septembre 2019, le lycée agricole de l'Oise d'Airion ainsi que les lycées Blaise Pascal de Longuenesse, Boucher de Perthes d'Abbeville, Delambre-Montaigne d'Amiens et du Hainaut de Valenciennes.

Contact :

Frédéric MARQUET

Direction Troisième Révolution Industrielle

Région Hauts-de-France

03 74 27 39 13 – frederic.marquet@hautsdefrance.fr